



PARTIE 1: DONNÉES DE BASE

Titre de l'expérience : Budget participatif d'Ahuntsic-Cartierville, première édition		
Nom de la ville/région : Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Ville de Montréal		
Pays : Canada		
Institution candidate : Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville		
Nom de la personne de contact : Liane Morin		
Poste de la personne de contact : Conseillère en planification, consultations citoyennes intégrées		
Téléphone de contact : 438-833-5383		
Adresse courriel : liane.morin@montreal.ca		
Date de début de l'expérience : Février 2019		
Date de fin : Janvier 2020		
Type de candidature	Nouvelle expérience	X
Type d'expérience	Budget participatif	X
Objectif de l'expérience innovante	Atteindre des niveaux plus élevés d'égalité dans la participation et intégrer la diversité comme critère d'inclusion	X
	Renforcement communautaire	X
	Renforcement de la citoyenneté non organisée	X
Cadre territorial	Arrondissement	X
Domaine thématique	Gouvernance	X
	Tous	X

PARTIE 2 : DESCRIPTION DE L'EXPÉRIENCE

Objectifs

Objectif principal de l'expérience innovante :

L'objectif « d'atteindre des niveaux plus élevés d'égalité dans la participation et d'intégrer la diversité comme critère d'inclusion » était au cœur du projet. Il a fait partie des principes de la Charte du budget participatif : « Établir des mesures pour favoriser la participation active de tous les groupes sociaux ».

Comment cet objectif a-t-il été atteint ?

D'abord en déployant les activités du Budget participatif là où la population se trouve. Une équipe mobile s'est rendue dans un parc lors d'un événement grand public pour discuter des besoins des communautés. Nous sommes allés à la rencontre des aînés un après-midi, là où se trouve un club de l'âge d'or, pour discuter des projets qui les animent. Plusieurs écoles secondaires nous ont accueilli lors du vote, pour rejoindre les 12-19 ans, une tranche d'âge peu présente dans les processus démocratiques municipaux.



L'arrondissement a aussi misé sur la production d'outils d'information accessibles. Résumé du processus, bulletins de vote, fiches synthèses des projets, etc. ont été conçus de manière simple. Soulignons que les fiches des projets soumis au vote étaient chacune accompagnées d'une illustration ludique, produite par un artiste qui en facilitait la compréhension, entre autres pour ceux et celles moins habiles avec la lecture ou avec la langue française.

Enfin, nous nous sommes alliés à des groupes communautaires ayant un contact privilégié avec des publics que nous rejoignons plus difficilement. Guidées par ses ressources de confiances, plusieurs personnes ont contribué à la démarche alors qu'il n'aurait pas pu le faire autrement.

Dans quelle mesure cet objectif a-t-il été atteint ?

Les résultats sont parlants : 26% des personnes ayant pris part au vote étaient issus de l'immigration et 21% étaient des jeunes de 12 à 19 ans. De plus, pour plusieurs (jeunes de moins de 18 ans et personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne), il s'agissait d'un exercice initiateur à la démocratie municipale, puisque 23% des personnes qui ont pris part à l'étape du vote n'avaient pas le droit de voter aux élections municipales. Le vote a également rejoint une portion de la population peu encline à participer aux élections municipales, puisque 12% des votants ont mentionné participer parfois ou ne jamais participer aux élections municipales.

Bien que des efforts soient encore à faire pour rejoindre les publics non traditionnels, ces résultats sont motivants pour une première édition de budget participatif. Ils poussent l'arrondissement à poursuivre ses efforts pour atteindre des niveaux plus élevés d'égalité dans la participation; que ce soit pour l'édition subséquente du budget participatif ou pour l'ensemble des pratiques participatives de l'organisation.

Dimensions de l'expérience

Quel est l'élément le plus innovant de l'expérience ?

La démarche de budget participatif est en soi un élément novateur pour l'arrondissement, étant donné qu'elle implique un changement de mentalité de l'administration municipale dans la manière d'allouer les ressources financières.

Toutefois, l'élément le plus innovant demeure la diversité des moyens utilisés pour élargir la participation au plus grand nombre et à la plus grande diversité de population possible. Nous avons tenu des ateliers aux quatre coins du territoire, à des horaires variés, dans des lieux accessibles universellement, en proposant à chaque fois une halte-garderie. Nous sommes allés à la rencontre de la population plutôt que d'attendre qu'elle vienne à nous en tenant des séances de vote itinérantes dans des résidences pour aînés, dans des écoles ou encore dans des centres sportifs fréquentés par une population très diversifiée. Des stations de vote étaient disposées dans les centres communautaires, les bibliothèques et aux bureaux de l'arrondissement permettant à ceux et celles qui désiraient voter par papier d'aller le faire à proximité de leur résidence. Le vote en ligne était également possible pour ceux et celles qui ne pouvaient ou ne souhaitaient pas se déplacer.

Ces pratiques prises individuellement peuvent paraître banales, mais combinées, elles constituent le cœur de l'innovation de cette démarche. Elles ont facilité la participation de plusieurs et ont élargi les opportunités de participation, y compris à des personnes qui ne connaissaient pas du tout la démarche en cours et qui n'auraient pas participé si nous ne nous étions pas déplacés.

**Dans quelle mesure la procédure est-elle transférable ?**

Le processus de budget participatif n'est pas nouveau et est bien répandu dans plusieurs villes sur la planète. Les étapes pour mener une telle démarche peuvent rester sensiblement les mêmes d'un endroit à l'autre (idéation, développement des idées vers des projets concrets et vote pour prioriser les projets). La formule universelle n'existe pas, mais un des éléments clés à répliquer est paradoxalement d'adapter les méthodes et les conditions de participation à chaque milieu, en tenant compte des bonnes pratiques. Pour consulter la documentation sur la première édition du budget participatif d'Ahuntsic-Cartierville, veuillez vous rendre à <https://www.realisonsmtl.ca/budgetparticipatifac>

Pourquoi considérez-vous que l'expérience est faisable ?

Dans un premier temps, la volonté politique de mener un exercice de budget participatif doit être présente et ce fut le cas à l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Le conseil d'arrondissement était prêt à rendre disponible une somme servant à la réalisation des projets dont l'initiative et le choix revenaient à la population. La volonté administrative était également au rendez-vous puisqu'à plusieurs moments, les équipes de l'arrondissement ont contribué à la démarche en accompagnant les participant-e-s dans le développement de leurs projets et en analysant leur faisabilité technique, légale et financière.

Par ailleurs, découlant de la volonté politique et administrative, une telle démarche demande l'attribution de ressources nécessaires à sa réalisation. D'abord, le budget, 250 000\$ dans notre cas, doit être suffisant pour réaliser des projets ayant un impact dans la communauté. Par la suite, les ressources humaines. La coordination de la démarche, la réalisation des outils de communication, la mobilisation des acteurs du milieu, l'analyse des projets, etc., requiert un investissement de temps substantiel. À noter qu'à l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, une ressource entièrement dédiée à la participation citoyenne a été en charge de coordonner le processus.

Comment l'expérience a-t-elle été articulée avec d'autres acteurs et processus ?

La collaboration du milieu communautaire à la démarche du budget participatif s'est révélée être un fort atout pour impliquer la population dans l'élaboration de projets collectifs lors des premières étapes du budget participatif. Ces acteurs de terrains, tout en menant leurs activités régulières, ont pu mobiliser leur public, vulgariser le budget participatif de même que faire participer à travers leurs propres activités. Par exemple, lors de la période du vote, l'organisation Concertation Femmes a tenu, pendant 10 jours, des causeries sur le budget participatif et les projets soumis au vote. Au bout de cette période de discussion, les femmes ont voté pour leurs projets favoris. Comprenant mieux le processus, elles ont pu également en discuter avec leur famille à la maison, devenant elles-mêmes des agentes de mobilisation de la démarche.

Quel a été le niveau de coresponsabilité ?

Souhaitant une démarche en phase avec sa communauté, l'arrondissement a mis sur pied un comité de pilotage composé d'élus, d'organismes communautaires locaux, de deux tables de quartier et de personnel de l'arrondissement. Le comité a formulé les principes qui ont guidé l'ensemble de la démarche (transparence, accessibilité et inclusion, développement de la communauté et des capacités collectives, démocratie participative et pouvoir d'agir et développement durable) de même que les règles d'encadrement de l'exercice (la charte du budget participatif). Il a joué un rôle important en incitant l'arrondissement à adopter des pratiques novatrices dans la réalisation de la démarche. Comme il s'agit d'un projet de nature transversale, toutes les directions de l'arrondissement ont également été appelées à collaborer. L'engagement du personnel dans la mobilisation, pour guider les participants lors des activités et pour analyser les projets proposés a été un élément clé de la réussite du budget participatif.



Enfin, le budget participatif suscite une participation active de la population dans un processus décisionnel de l'appareil municipal, ce qui constitue en soi une innovation; non seulement les participant-e-s ont émis des idées et développé des projets, mais ce sont eux qui ont décidé pour les projets à mettre en œuvre.

Quels mécanismes d'évaluation et de responsabilisation ont été utilisés ?

Le budget participatif d'Ahuntsic-Cartierville a été conçu et mené dans une optique d'expérimentation et d'apprentissage. C'est pourquoi, tout au long du processus, différentes manières d'évaluer la démarche ont été mises en place : rencontres d'évaluation avec le comité de pilotage et avec les équipes internes à l'arrondissement, questionnaires d'évaluation lors des activités de la démarche et commentaire ouvert en plénière et possibilité pour les participant-e-s. [Un bilan de la démarche](#) a été produit et rendu public. Il fait état de la participation à chacune des activités et des étapes de la démarche, des ressources investies, des statistiques sociodémographiques des participant-e-s, de même que des résultats détaillés.

Enfin, l'organisation qui accompagnait l'arrondissement pour la réalisation du budget participatif, le [Centre d'écologie urbaine de Montréal](#), fort de son expertise dans la réalisation de démarches similaires dans plusieurs municipalités au Québec, a produit un bilan synthèse qui renferme de judicieux conseils sur les bons coups et les améliorations à apporter. Toutes ses données servent maintenant à l'amélioration du processus pour l'édition suivante et, de manière plus générale, de nos pratiques participatives à l'arrondissement.

Résumé de l'expérience

Les résident-e-s ont pu décider de l'affectation d'une partie du budget de l'arrondissement, soit 250 000\$. Cette somme provenait des surplus du budget de fonctionnement, laissant une grande latitude aux participant-e-s dans le type de projet qui pouvait être proposé (ne s'arrêtant pas strictement à des projets d'aménagements, contrairement à un budget participatif utilisant des sommes provenant du budget d'immobilisation). Afin d'offrir une démarche adaptée à la réalité de l'arrondissement, un comité de pilotage composé d'élus, d'organismes locaux, des deux tables de quartier et de personnel de l'arrondissement a été mis en place pour formuler les principes qui ont guidé l'ensemble de la démarche (transparence, accessibilité et inclusion, développement de la communauté et des capacités collectives, démocratie participative et pouvoir d'agir et développement durable) de même que les règles d'encadrement de l'exercice (la charte du budget participatif).

La population a d'abord été invitée à proposer des idées de projets visant l'amélioration de leur milieu de vie, lors d'ateliers d'idéation et lors d'un grand événement public extérieur, sous la forme d'un kiosque participatif. Puis, avec l'appui du personnel de l'arrondissement, les participant-e-s ont discuté et priorisé les idées de projets lors d'un grand Forum. Un peu plus de 250 personnes ont contribué à ces premières étapes du budget participatif.

Les projets, après une étude de faisabilité (technique, financière et légale) effectuée par les services de l'arrondissement, ont été soumis à un vote ouvert à toute personne habitant le territoire de l'arrondissement, âgée de 12 ans et plus. En un mois, plus de 1000 personnes ont pris part au vote en ligne (sur la plateforme RealisonsMtl) ou en personne (dans les bibliothèques ou centres communautaires de l'arrondissement, aux bureaux de l'arrondissement, ou encore lors de séances de vote itinérantes dans les écoles, centres sportifs ou résidences pour aînés). Trois projets ont été sélectionnés par la population. Ils sont actuellement réalisés, en cours de réalisation ou le seront sous peu:

- [un projet d'initiation au plein air d'hiver](#);
- [un projet de recyclage du verre](#);
- un projet de petits bateaux de plaisance électriques sur la rivière des Prairies.



Ce projet était le premier d'un cycle récurrent de budgets participatifs. Fort des enseignements de cette première édition, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en est maintenant à mettre en œuvre une deuxième édition.